

# COMMUNE DE SAINT-GERMAIN 70200

Mairie – 4 rue des Écoles

Téléphone 03 84 30 10 87 - mail : mairiestgermain70@orange.fr

Ouverture au public : lundi de 10 à 12 h, mercredi et jeudi de 16 à 18 h, samedi de 9 à 11 h.

Accueil téléphonique : lundi, mercredi, jeudi de 8 à 12 h et de 14 à 18 h. Mardi et vendredi de 8 à 12 h. Samedi de 9 à 11 h.

Site internet : [www.saintgermain70.fr](http://www.saintgermain70.fr)

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 25 OCTOBRE 2021

Étaient présents à 18 h 30 : Maryline **Caravati-Bresson** maire, Arnaud **Juretigh**, Olivia **Beluche**, Caroline **Triquenot** adjoints, Adeline **Durpoix**, Annabel **Dudoret**, Lucie **Roch**, Philippe **Didier**, Olivier **Gavoille**, Yves **Daval** conseillers.

Absents excusés : Hélène **François** a donné pouvoir à Annabel **Dudoret** ; Dominique **Letellier** a donné pouvoir à Lucie **Roch** ; Freddy **Stahli** a donné pouvoir à Olivier **Gavoille** ; Denis **Guilbert** a donné pouvoir à Yves **Daval**.

### Ordre du jour

#### Programme des coupes de bois 2021/2022 (Rappel)

Le Conseil a validé les propositions de l'ONF. Les travaux auront lieu sur les parcelles 3 ; 10 ; 17 ; 29.

Le volume estimé est de 600 m3. L'entreprise MOUREY assurera l'abattage et le façonnage pour 9 180 euros HT. Le débardage sera confié à l'entreprise BRETON pour 5 125 euros HT.

#### Contrat d'affouage livré : Association Chantiers Environnement

Une partie des travaux d'abattage, façonnage et mise en stères sera cette année encore réalisée par ACE. Le coût de cette prestation s'élève à 36 euros nets le stère. Quelques consignes concernant les modalités d'intervention et la protection de l'environnement seront rappelées à l'association. Le Conseil valide le devis à l'unanimité.

#### Budget : décision modificative n°4

Le Conseil municipal du 30 août dernier a donné son accord pour bénéficier du plan de relance par le biais d'une aide au renouvellement forestier. Dans ce cadre, l'ONF est désigné comme opérateur pour conduire cette opération. La préparation, dépôt et suivi du dossier de subvention nécessitent de modifier le budget pour 1 875 euros HT. Décision acceptée à l'unanimité.

#### Location d'une soute

Une soute située « Aux Aillevolas » est disponible à la location. Ces soutes d'une superficie de 152 m2 sont semi-enterrées et ne disposent ni d'eau ni d'électricité. Ces lieux sont sous l'entière responsabilité des locataires. Le Conseil valide la mise à disposition pour un montant de 123 euros mensuels.

#### Rétrocession de terrain

Pour un projet de vente de terrain privé une demande de CU opérationnel a été déposée à la mairie. Ce certificat d'urbanisme précisait que l'opération immobilière n'était envisageable que par la réalisation d'un

plan d'aménager. Le projet jouxtant un chemin communal qui ne peut être élargi, la Commune ne peut pas envisager une rétrocession de terrain de la part des futurs pétitionnaires. Une entrevue entre la Commune et les pétitionnaires est prévue.

## VIE QUOTIDIENNE

### URBANISME

Les permanences ont lieu à la mairie chaque **lundi de 10 h à 12 h**.

**Rappel** : une déclaration préalable est à effectuer à la mairie lors de tous travaux sur les façades (fenêtres, isolation extérieure, crépis et peinture).

### ORDURES MÉNAGÈRES – Rappel

Pour toute question, veuillez vous adresser à la **Communauté de Communes du Pays de Lure**, rue des Berniers à LURE. Tél. **03 84 89 00 30**.

### BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque sera fermée le **samedi 6 novembre**. Ensuite elle sera ouverte tous les samedis de novembre et décembre de 9 h à 11 h. Et également **tous les mardis de 15 h à 17 h**.

Nous fonctionnons toujours avec le pass sanitaire et les règles sanitaires ( gel, masque, pas plus de 3 lecteurs dans le local).

Nous envisageons un goûter avec les lecteurs le mardi **14 décembre**, nous préviendrons les lecteurs par mail. De même nous envisageons une lecture de contes avec goûter pour les enfants des écoles le mercredi **1er décembre**. Les enfants seront prévenus par l'école et l'inscription se fera dans la semaine précédente.

L'équipe des bénévoles de la bibliothèque

### COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE

Les Germinoises et Germinoises sont invités à participer à la cérémonie qui se déroulera au monument aux morts à **11 heures**. Un temps de convivialité est prévu ensuite. Le Pass sanitaire sera demandé.

Par ailleurs la F.N.A.C.A organise son traditionnel repas dansant à partir de 12 h, à la salle Roger Boffy.

Renseignements et inscriptions auprès de Guy CHATEL 06 70 80 18 88 – Roger DIEUDONNÉ 03 84 30 17 81

### COLIS DES AINÉS - INSCRIPTION

Comme chaque année nous envisageons la distribution de colis pour les aînés. Afin de définir les modalités de distribution, nous demandons aux personnes ayant atteint l'âge de 70 ans, qui ne seraient pas inscrites sur la liste électorale, ou nouvellement arrivées à Saint-Germain, de bien vouloir se faire connaître rapidement. De même, si des personnes ne souhaitent pas bénéficier du colis, nous les remercions de se signaler en mairie.

### FORET – AFFOUAGE TIRAGE AU SORT

Le tirage au sort et le paiement (Chèque uniquement) des lots d'affouage aura lieu **samedi 13 novembre de 9 h à 11 h** à la mairie

Des lots de chablis (arbres déracinés ou couchés principalement vendus pour du bois de chauffage)

sont régulièrement disponibles tout au long de l'année au prix de 8.80€ TTC/stère.  
Les personnes intéressées peuvent s'inscrire à tout moment au secrétariat de mairie.

### CIMETIÈRE

Suite à diverses remarques concernant l'entretien du cimetière nous rappelons que les cimetières sont inter communaux et gérés par une commission spécifique. Cette commission a fait le choix d'effectuer un désherbage manuel et de ne plus utiliser de produits toxiques. Le désherbage manuel pratiqué aujourd'hui est très long et à un coût, **428** euros le passage, il y en a déjà eu **7** ! Pour rappel l'entretien entre les tombes est à la charge des familles !

### TÉLÉTHON

Le Foyer rural de Saint-Germain participera au Téléthon en proposant à la vente à emporter des parts de choucroute garnie et cuite pour **8** euros la part.

Cette vente aura lieu le **samedi 27 novembre de 10 h à 12 h**, salle Roger Boffy.

Un bulletin d'inscription sera distribué dans votre boîte aux lettres.

Renseignements auprès d'Evelyne Gavaille au 06 84 57 13 08.

### PANNEAUPOCKET

Depuis plusieurs mois vous pouvez retrouver des infos concernant notre commune par le biais de l'application PanneauPocket. N'hésitez pas à la télécharger sur votre téléphone portable, elle est gratuite !

*La prochaine réunion du Conseil municipal est prévue le lundi 29 novembre 2021 à 18 H 30. Imprimé par nos soins.*